

Dossier concernant un tableau de  
J. Van Capelle offert en vente par  
M<sup>re</sup> B. Lasquin, à Paris

N<sup>o</sup> 3660.

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

L'ORDRE

DE LA PIÈCE.



Paris le 8 Decembre 1893

TABLEAUX - OBJETS D'ART  
B. LASQUIN  
EXPERT  
49, Rue La Fayette, 49  
PARIS

Monsieur Sierron  
Secrétaire de la Commission  
Directrice des Musées Royaux  
de Belgique

3660

Monsieur,

Je suis chargé par un de mes  
clients de vendre pour son compte  
avant le Noël, un très beau tableau  
de J. Van Capelle

Me autorisant des précédentes acquisitions  
que j'ai eu l'honneur de faire faire  
au Musée il y a quelques années  
j'ai cru pourrais vous exposer ce  
tableau pour le soumettre à vos  
honneurs de la Commission.

J'ai consulté le catalogue du  
Musée Royal et j'ai vu que vous  
possédez un tableau du même Maître  
représentant une marine, celui



que j'ai l'honneur de vous  
soumettre représente un paysage  
d'hiver, sujet rarement traité  
par l'artiste et dans lequel il  
excèle tout autant que dans les  
marines.

Je n'ai pas à faire la laudation  
de ce tableau, je n'oserais vous  
le présenter s'il n'était pas digne  
du Comité Royal, je m'en rapporte  
à l'examen de la Commission si  
sérieusement appelée à approuver les  
acquisitions.

Le prix de ce tableau est de  
vingt quatre mille francs (24 000<sup>f</sup>)  
il est modéré comparativement  
aux dernières enchères anglaises  
sur les œuvres de ce maître de  
plus en plus recherchées.

Je vous rends bien, Monsieur  
le Secrétaire, avec l'extrême  
obligance de me faire connaître  
la décision de ces Messieurs de  
la Commission après examen

du tableau.

Daignez agréer, Monsieur,  
avec mes remerciements anticipés  
l'assurance de ma haute  
considération.

B. Darquier



Brux. 13 Dec 1893

M<sup>r</sup>. V. Le Roy

Comm. Exp. 3<sup>e</sup>

3660  
3662

La Commission Directrice  
voudra bien lui faire  
connaître par écrit par  
votre appréciation sur l'authenticité  
l'état de <sup>et la valeur</sup> conservation des traces  
tableaux mentionnés ci-après &  
dépouiller dans la Salle de ses réunions  
au Palais de Beaux-Arts.

- 1<sup>er</sup> Van Dyck - Apothéose de Charles I<sup>er</sup>.
- 2<sup>e</sup> El. Rembrandt - Jeune fille de guitare
- 3<sup>e</sup> Van De Capelle, - Elle.

Sg<sup>o</sup>. Elle

P<sup>r</sup> le C<sup>o</sup> Dir.  
Le Secrétaire  
M<sup>r</sup>



Bruxelles, le 16 décembre 1893.

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que, pour satisfaire au désir de Messieurs les Membres de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture, j'ai examiné les trois tableaux de signes dans votre lettre du 13 décembre, 1893, et déposés dans la Salle des réunions au Musée.

1<sup>o</sup> Apothéose de Charles 1<sup>er</sup>.

Cette toile ne manque pas de mérite sous le rapport de la Composition et du faire, et peut être attribuée à l'un des disciples de Van Dyck qui l'ont suivie en Angleterre mais ce n'est plus qu'un vestige, tant elle a subi des manipulations maladroites; la plupart des inscriptions même sont devenues illisibles.

Il estime que présentée aux enchères publiques, elle n'atteindrait pas mille francs.

2<sup>o</sup> Le Joueur de guitare attribué à Rembrandt n'est pas de ce maître, c'est une production

Monsieur Victor Otlet, Secrétaire de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture &c



D'un imitateur de F. Hals qui, tout en  
s'inspirant des œuvres analogues du maître,  
n'est arrivé, en outrant le sentiment, qu'à  
produire une charge.

Le tableau est en partie usé, <sup>même</sup> mais si l'était  
de Rembrandt, il aurait peu de valeur (les tableaux  
de ce peintre ne dépassant pas 100 francs).

3<sup>e</sup> Horver par Van de Capelle, est un tableau faible  
du maître, qui n'a pas réussi au même bien le  
genre de sujets que les marines.

Son état de conservation est satisfaisant.  
Je l'estime à 2.500 francs.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire  
l'assurance de mes sentiments respectueux.

Victor Le Roy



3660

Buxelle 19 - x<sup>e</sup> 93  
A Monsieur L'asquin  
Expert  
En l'affaire 13 ou 18  
Paris

Pour avoir l'honneur  
de vous faire connaître  
que la Commission Dene  
via n'a pas été d'avis  
d'acquiescer pour la  
Cession de l'Etat  
L. Talleu de J. Van  
Cappelle que vous avez  
bien voulu offrir de  
céder à ces fins par  
V. de l'Etat de 8  
de l'Etat -



leur tenir le Co  
logence et leur  
être disposition, & leur  
leur priver de  
leur donner toutes  
les instructions qui  
leur paraîtront utiles.  
Concernant du Rec. & p.  
dit. ou à l'Etat assenti -

Veuille  
P. L. C. L.  
L. Secretaire  
}



Paris le 26 Décembre 1893

TABLEAUX - OBJETS D'ART  
B. LASQUIN  
EXPERT  
12 Rue Laffitte, 12  
PARIS

3660

Monsieur le Secrétaire  
de la Commission Directrice  
des Musées Royaux de Belgique

En réponse à votre honnête du  
19 Décembre, présent mois, dont je  
n'ai pu prendre connaissance qu'aujourd'hui  
étant absent de Paris, je vous prie  
Monsieur le Secrétaire, de vouloir bien  
avoir l'extrême obligeance de me  
faire réexpédier à mon adresse  
rue Laffitte N° 12 à Paris, le tableau  
de Van de Capelle, que j'avais adressé  
au Musée Royal de Bruxelles et que  
la Commission Directrice n'a pas été  
à Paris d'acquiescer

Très Vraiment, Monsieur le  
Secrétaire, l'assurance de ma  
haute considération

B. Lasquin

24 nov 94



